

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 6 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ANGLETERRE. — LONDRES, 17 SEPTEMBRE.

On lit dans le *Globe* :  
La constitution de 1820 a été proclamée à Lisbonne, par la garde nationale et la populace, auxquelles les troupes de ligne se sont jointes.  
On écrit de cette ville, en date du 10 :  
Malgré l'activité et la violence de l'opposition, le ministère avait laissé la ville avec une faible garnison. Hier après midi, sous prétexte de recevoir les députés ultra républicains du Douro, un grand nombre de gardes nationaux se rassembla sur la terrasse de Pozo. Les députés débarquèrent à 4 heures, au bruit de la musique et des acclamations en faveur de la constitution de 1820. Le colonel de la garde municipale, qui avait succédé à un officier de l'opposition fut insulté et maltraité. Les cris de *vive la constitution* continuèrent dans les rues, et vers le soir 3 bataillons de garde nationale se réunirent et les tambours des autres battirent la générale. Vers une heure du matin, les chefs des insurgés formèrent des groupes sur divers points de la ville, et se réunirent ensuite sur la place du Rocio en criant encore *vive la constitution*; mais ils ne paraissaient pas vouloir en venir à des voies de fait. La reine et le prince n'étaient arrivés à Cintra qu'à 4 heures après midi, justement au moment où l'agitation commençait. Les ministres et le conseil d'état se réunirent vers le soir au palais de Necessidade, mais n'appréhendaient pas un mouvement sérieux. Néanmoins on avait fait sortir les troupes des casernes, et à 10 heures du matin, le 5<sup>e</sup> caradours ainsi que le 4<sup>e</sup> de cavalerie et un petit détachement d'artillerie se réunirent sur la Place du Palais.  
Le colonel des caradores s'avança seul vers la garde nationale et la harangua dans l'espoir de l'engager à se retirer mais il fut immédiatement abandonné par sa troupe et obligé lui-même de se retirer. Les autres régiments allaient également fraterniser avec les insurgés, il était alors 2 heures du matin.  
Une députation fut envoyée à la reine pour conjurer S. M. d'accepter la constitution de 1820, et pour ordonner quelle fut immédiatement proclamée. Comme les ministres et le conseil étaient encore assemblés au palais et voyant qu'il n'y avait pas moyen de s'opposer à la volonté du peuple, la reine répondit qu'elle se décidait spontanément à jurer la constitution, et qu'elle nommait le comte de Luminares et le vicomte de Sa Bandeira pour former une nouvelle administration, le premier est nommé ministre de la guerre, le second ministre des finances. Au déclin du jour les batteries du château firent une décharge et immédiatement après toute la garde nationale se rassembla et se réunifia à la troupe de ligne, et défila ensuite devant le palais, portant des branches de lauriers au bout des baïonnettes; la reine parut au balcon accompagnée du prince et de toute la cour, tous paraissaient consternés; les troupes en passant accueillirent la reine par de faibles acclamations. La cavalerie et la garde municipale firent retentir leurs vivats avec une violence qui tenait de l'insulte. La reine et le prince montrèrent un sang-froid imperturbable pendant tout le temps que dura ce cortège; tout est tranquille en ce moment.  
On en veut beaucoup aux anciens ministres et surtout à M.

Carvalho; ils sont cachés dans le palais d'où ils échapperont sans doute sur un navire anglais. Les députés du Douro, à l'occasion desquels les mouvements ont eu lieu, n'y ont point pris part.

Voici l'adresse que la garde nationale et la garnison de Lisbonne ont présentée à la reine :

« Les loyaux garde nationale et garnison de Lisbonne s'adressent à V. M. pour lui demander de vouloir consentir à leurs vœux et à ceux de la nation portugaise en général, afin de porter remède aux maux, par lesquels cette nation magnanime a été malheureusement conduite au bord d'un horrible abîme, dont elle ne peut se retirer que par la proclamation immédiate de la constitution de 1820, avec les modifications que les cortès constituantes pourraient trouver les meilleurs; et nous ne pouvons nous empêcher de supplier V. M. de choisir un ministère et des conseillers qui pourvoieront au bien être de la magnanime nation portugaise dont V. M. occupe le trône constitutionnel; les citoyens qui ont l'honneur d'adresser cette respectueuse pétition à V. M. sont pleinement persuadés que V. M. ne souhaite rien plus que la félicité de la nation portugaise, qui attend avec anxiété sur la place où elle stationne en ce moment que V. M. reçoive sa requête avec bienveillance. »

Ce midi, le bruit s'étant répandu que les conseils des anciens ministres avaient ébranlé la résolution de la reine, les troupes se rendirent au palais, la reine se montra au balcon et les rassura sur sa bonne foi, ils s'en retournèrent très satisfaits de leur démarche.

D'après d'autres nouvelles, la reine aurait seulement promis de jurer la constitution, et les troupes et la garde nationale s'étaient réunies au nombre de 2,000 dans le Campo d'Osinque, d'où ils envoyèrent un message à S. M. pour insister sur la publication immédiate d'un décret portant acceptation de la constitution, et comme on ne satisfaisait pas de suite à leur désir, ils marchèrent tous en corps devant le palais et envoyèrent une députation de trois personnes pour demander de nouveau le décret original, il leur fut lu et immédiatement envoyé à l'impression; ils ont laissé une forte garde pour empêcher la reine de se rendre à bord de la flotte anglaise dont les chaloupes sont déjà prêtes le long du quai pour la recevoir si elle parvient à s'échapper.

Le *Globe* fait remarquer le danger que la France s'est attiré en n'exécutant pas énergiquement le traité de la quadruple alliance, quand il en était temps encore, attendu qu'il n'était pas impossible que l'agitation qui anime l'Espagne et le Portugal, ne sorte des frontières de ces pays. Il a été publié un avis du nouveau ministre des finances portugais où il est dit que rien ne sera épargné pour maintenir le crédit public et tous les engagements qui ont été contractés en Angleterre.

### FRANCE. — PARIS, 19 SEPTEMBRE.

Le bruit s'est répandu hier que des dépêches avaient été envoyées à M. le général Bugeaud à Excideuil pour lui offrir le portefeuille du ministère de la guerre. Il faudrait par conséquent attendre sa réponse avant de conclure les négociations ministérielles.

— Des troubles graves viennent d'éclater à Nantes; ils ont été provoqués par la condamnation de quelques ou-

vriers maçons, qui furent arrêtés pour cause de coalition. *L'Ami de la Charte* raconte ainsi ce qui s'est passé :

« Vers quatre heures de l'après-midi, le jugement du tribunal de police correctionnelle était prononcé. En apprenant que sept des onze ouvriers maçons étaient condamnés à 15 jours de prison, la foule qui garnissait la place du Bouffay s'anima, et quelques enfans se mirent à jeter des pierres au piquet; c'est cette provocation qui a causé tout le mal, car elle a motivé des représailles et les représailles ont exalté cette population. Dans la mêlée, plusieurs arrestations ont été faites: un citoyen pris par des gendarmes et jeté dans une voiture pour être conduit en prison, a été délivré par des femmes armées de paniers.

« Cependant les sept condamnés quittent le tribunal, descendent le perron et sont placés dans des voitures avec des gendarmes, pour être reconduits à la prison neuve. En traversant la place Royale, les voitures sont arrêtées par une foule que l'escorte parvient à dissiper. Dès ce moment, les pierres volent dans les airs, et les charges commencent, surtout aux abords de la prison-neuve et principalement dans la rue du Calvaire. C'est contre la gendarmerie que la foule était le plus animée.

« Nous nous arrêtons là pour cette scène déplorable dans laquelle plusieurs gendarmes ont été atteints et dont plusieurs citoyens ont été victimes.

« Dans la rue Dugommier, un mur de jardin a été démolie par la foule pour se procurer des pierres dont on assailait la force armée. Le soir quelques réverbères ont été brisés par des groupes d'enfans; et les magasins ont été fermés avant l'heure accoutumée.

— On vient de faire, à l'établissement du gaz de Boulogne, l'essai d'un petit modèle d'appareil de cuisine chauffée par le gaz. Ce système réunit la plus complète propreté, l'agrément de pouvoir allumer ou éteindre son feu en un instant, et d'en régler à volonté l'intensité, à l'avantage d'une grande économie, puisque la consommation du gaz nécessaire à la cuisson du pot au feu et de plusieurs autres plats au bain marie peut être évaluée à centimes 1/2 par heure. Il en coûte autant pour chauffer un petit four, et cinq centimes par heure pour un appareil fort ingénieux destiné à rôtir les viandes.

On peut également échauffer au gaz les fourneaux de cuisine; la dépense de l'installation ne peut être que minime et celle du gaz s'évalue à 2 c. 1/2 l'heure, par chaque fourneau. On croit que ce système de cuisine obtiendra bientôt à Boulogne la faveur dont il jouit à Londres, où il est presque universellement répandu.

### NOUVELLES D'ESPAGNE.

Voici le résumé des nouvelles militaires qui nous parviennent par la voie de Madrid, à la date du 10 de ce mois :

Gomez n'a pas été atteint; le brigadier Alaix, qui commande la division spécialement attachée à sa poursuite, est resté en arrière de douze lieues, par suite du dénuement de sa division, et surtout du manque de souliers. Dans l'impossibilité d'atteindre l'ennemi, et obligé de transformer la poursuite en un simple mouvement d'observation, il a pris le parti de quitter les montagnes et de descendre

### EXPOSITION DE BRUXELLES.

Voici l'opinion de *l'Indépendant* sur le tableau de Keyser. Le sujet de cette grande toile est, comme on sait, la célèbre bataille de Courtray, où les bourgeois flamands battirent l'élite de la chevalerie française, commandée par le comte d'Artois :

« La peinture moderne peut arriver à l'effet poétique par la description d'une situation intime ou par le développement d'une action dramatique tout entière. Si le peintre choisit cette dernière voie, et que, déroulant une page de la vie humaine, il y mette en action la foule, on comprend qu'il faut chercher le sentiment qui l'a inspiré, non pas dans l'exécution de telle scène épisodique, mais dans l'effet résultant de l'ensemble de son œuvre, à moins qu'il n'ait concentré tout l'intérêt du drame sur un seul groupe, sur un seul personnage; mais alors il rentre dans les conditions de la poésie intime de l'art.

Aussi lorsque nous nous sommes trouvés en présence de la belle composition de M. de Keyser, *la Bataille des Éperons d'Or*, nous l'avons contemplée avec recueillement, afin de compléter et de rendre saisissable en nous l'impression qu'elle produisait sur notre esprit, et il est résulté pour nous de cet examen qu'il avait représenté la guerre dans l'paroxysme de son délire et dans le dérèglement de ses cruautés. Peut-être sera-t-on étonné de nous voir tirer cette conclusion d'une page qui d'habitude amasse les faits les plus glorieux de l'histoire flamande.

Mais nous avons dit dans nos prémisses que la peinture, selon nous, devait parler par symbolisme et se faire comprendre sans interprètes. Devant nos yeux se déploie une scène de carnage. Notre imagination, transportée sur les ailes de l'illusion; entend les faulx des clairons, les gémissements de lagonie, les imprécations des vainqueurs. Saisie de terreur et de pitié, elle n'a pas le loisir de lire les noms inscrits sur les bannières; elle ne voit que l'homme aux prises avec l'homme, et dans ce choc terrible de toutes les passions déchainées, elle cherche quelque image consolante au milieu de ces visages contractés par la rage, elle demande quelque parfum de douleur et de bonté qui dissipe cette vapeur de sang.

Or, la scène représentée par M. de Keyser est sombre et terrible comme une ballade allemande, sanguinaire et impitoyable comme un cantique d'Hébreux marchant au combat. Les mauvaises passions de

la guerre sont déchainées dans toute leur féroce, et je ne sais quelle impression pénible s'élève en vous au spectacle de ce guerrier terrassé qu'on achève. Car telle est l'insuccès principal ou plutôt unique du tableau. Voici le passage d'une brochure sur la bataille de Courtray qui a donné à M. de Keyser l'idée de sa grande composition :

« Le comte d'Artois poussa son impétueux coursier jusqu'après le p'étendard de Flandre, il le saisit par la hampe, et malgré les coups de mains et de hache qui pleuvaient sur lui, il en déchira un lambeau. Dans cette lutte, il perdit, malheureusement pour lui, un éperon. Il n'en continua pas moins à se défendre bravement jusqu'à ce que Guillaume Van Saeflingen, frère-lai de l'abbaye de Ter-Dooet, dans le franc-nord de Bruges, qui entraîné par son brûlant patriotisme, vint avec un carme du même endroit prendre part à la bataille, lui porta un coup si violent qu'il le renversa en même temps de son cheval. Le prince fut alors assailli de toutes parts et couvert de blessures, avec tant de fureur qu'il fut obligé de s'écrier: je suis le comte d'Artois, et de demander s'il n'y avait pas là un noble auquel il pût rendre son épée. On lui répondit en flamand qu'on n'en tendait pas sa langue et qu'on reste où on ne faisait pas de prisonnier. Il fut achevé à ces mots. Le chevalier Hugon Butterman, d'Arkel, se distingua au dessus de tous les autres et rapporta l'étendard français, comme il l'avait juré avant la bataille aux généraux flamands; mais il fut si grièvement blessé, qu'il en mourut peu de temps après. »

Ainsi c'est une scène de carnage que M. de Keyser a voulu représenter. Il s'en est tenu scrupuleusement à la vérité historique. Comme tableau d'histoire, il est de la plus rigoureuse exactitude qu'on puisse imaginer. Rien n'y manque : Le noble comte d'Artois est à terre, renversé de cheval; un boucher lui appuie le genou sur la poitrine et se dispose à lui couper la tête. Un soldat le saisit par les cheveux et semble disputer au boucher la gloire de l'achever; des poignards, des masses d'armes s'agitent autour de l'ennemi vaincu, et tomberont sur un cadavre inanimé. Le frère-lai, Guillaume Van Saeflingen, est un peu plus loin; il grince des dents en voyant l'achever l'œuvre de destruction; une hideuse vieille est suspendue à son bras à gauche, les vainqueurs achèvent les blessés à coups de masses. Derrière le groupe principal on voit arriver, porté dans les bras de deux

soldats et enveloppé dans l'étendard de France qu'il a conquis de sa main, le chevalier Hugon Butterman d'Arkel, qui, blessé à mort lui-même, vient applaudir à l'agonie du noble comte d'Artois. Enfin, un homme d'armes qui termine le groupe indique du doigt à la meute, l'ivre de sang, où elle trouvera une nouvelle curée. Certes, il était impossible de traduire avec plus d'habileté la page que nous venons de citer. Et c'est une justice à rendre à M. de Keyser, que son tableau mérite bien de porter le titre qu'il lui a donné.

C'est bien là réellement la représentation fidèle, trop fidèle, d'une bataille; et les artistes qui, au dernier salon de Paris, ont cru avoir peint des batailles, parce qu'ils ont représenté un général recevant à la tête de son état-major les drapeaux conquis sur l'ennemi, pourraient s'inspirer de M. de Keyser pour donner une image plus vraie de la guerre et de ses horreurs.

Il pourra paraître étrange que nous reprochions à M. de Keyser d'avoir poussé l'idée que nous nous faisons de la peinture, ou ne sera pas bien compris l'idée que nous nous faisons de la peinture, ou ne sera pas étonné que nous cherchions dans une œuvre d'art autre chose que la copie littérale d'une chronique. Encore une fois le premier but que doit se proposer les arts d'expression, c'est d'éveiller et d'enseigner en même temps. Il ne faut pas que le peintre soit obligé de dire: les choses se sont passées ainsi.

Le spectateur illettré qui a le bonheur de comprendre par instinct ce qui est beau est vrai, se pénètre du sentiment qui résulte directement de l'œuvre, et c'est cette impression dégagée des liens du livret, que le peintre doit être jaloux de produire. S'il représente une scène de carnage, l'artiste doit faire en sorte d'en tempérer la cruauté par des contrastes consolans. En agissant ainsi, il comprend la philosophie de son art; lorsque tous les esprits sont exaltés par la victoire, toutes les passions bonnes et mauvaises se font jour; le sublime se croise dans l'air; les plus beaux dévouemens, les actions les plus admirables se jettent sur les épées, étreignent le corps des bourreaux pour les empêcher de replonger leurs mains sanglantes dans le sang; l'artiste cherche de replonger leurs mains sanglantes dans le sang; l'artiste doit de considérer s'il a tiré son épisode sanglant d'une chronique française ou flamande, doit se dire: Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. Dans l'instant qu'a choisi M. de Keyser, lorsqu'un parti a crié victoire, il n'y a plus ni *Leliaris* ni *Clauwaerts*,

à Cuenca pour protéger cette ville au besoin, ainsi que pour y ravitailler ses troupes. Il occupait Cuenca le 8.

Pendant ce temps, Gomez descendait à Salva-Canete, puis à Moya, d'où il est parti le 7, se dirigeant sur Chelva, sans être aucunement inquiété dans sa marche.

Le bourg de Chelva est situé dans le royaume de Valence, à 15 lieues de cette ville, dans une position très forte, à laquelle sert d'avenue et de première défense un étroit défilé qui forme le lit d'un torrent, seul chemin pour y parvenir.

Chelva a été fortifié par les carlistes; ils ont même installé une fonderie de canons. C'est la place d'armes de Quilez, comme Cantavieja et celle de Cabrera. Il est bien affligeant de voir ainsi les insurgés en état de construire et de conserver une espèce de place forte à une aussi grande proximité d'un chef lieu de capitainerie générale.

On ne peut prévoir ce que va faire Gomez du côté de Chelva, ni quelles conséquences pourra entraîner sa jonction avec les insurgés de Valence. Ses forces se sont accrues récemment d'un millier d'hommes; il a réuni à sa division les bandes éparses dans la montagne de Cuenca, et une très grande partie des prisonniers de la garnison de Madrid à la malheureuse affaire de Jadraque, qui ont pris service pour don Carlos. On dit même que le fameux sergent Garcia est du nombre, mais que Gomez n'a pas voulu reconnaître le grade de colonel, grade qu'il avait déjà atteint depuis l'insurrection de Saint Ildefonso, et qu'il ne l'a admis que comme simple officier de comptabilité. Gomez a maintenant 6,000 soldats, sans compter plusieurs centaines d'engagés qui marchent à sa suite.

Une colonne insurgée de 300 hommes, venue de Chelva et commandée par le chanoine Tortosa, s'est emparée le 30 août de la petite ville d'Utiel, entre Requena et Cuenca. Quelques gardes nationaux, au nombre de dix-sept, ont seuls opposé quelque résistance en se réfugiant dans le clocher de l'église, où ils se sont maintenus jusqu'à la retraite de l'ennemi. On ignore si le mouvement de cette colonne se rattache à celui que Gomez opérât en même temps sur un autre point.

D'après les nouvelles de Valence, il paraît que les insurgés sont devenus très formidables dans cette province. Un journal espagnol cite une lettre de Valence du 6, portant: « Nous sommes ici sous les armes par suite de la défaite du colonel Buil dans les Alcablas (entre Chelva et Sogorbe). Les factieux l'ont poursuivi jusqu'au milieu du bourg de Liria (à 4 lieues de Valence). L'alarme est générale. Notre pays devient une seconde Navarre. »

La correspondance ordinaire de Madrid confirme cette nouvelle. La colonne insurgée qui a remporté cet avantage est celle du moine connu sous le nom de frère l'Espérance.

On apprend par la voie de Saragosse que, le 5 de ce mois, le général Evariste San-Miguel était parvenu à réunir plusieurs brigades de l'armée du centre pour aller au secours du fort de Gandesa (près Alcañiz), dont Cabrera faisait le siège avec quatre pièces de divers calibres. A l'approche de ces forces, les carlistes ont évacué leur artillerie sur Cantavieja, et se sont retirés sur les hauteurs de Beceite.

La Gazette officielle ne publie rien sur les affaires militaires; son silence ne peut servir qu'à augmenter l'inquiétude générale.

(Débats.)

Que faut-il croire des radicaux de Madrid ou des radicaux de Paris? Quand nous représentons l'état d'anarchie et de désorganisation auquel est livrée l'Espagne, quand nous disons que la reine n'a prêté serment à la constitution que par force et sous le poignard de quelques soldats mutinés, les journaux de Madrid nous renvoient un démenti plein d'indignation. Mais la dénégation des radicaux de Madrid fait sourire de pitié les radicaux de Paris. Ceux-ci nous apprennent eux-mêmes comment les sociétés secrètes sèment l'esprit de révolte dans l'armée, en chassent les officiers et détruisent toute discipline. C'est ainsi, dit-on, que dans les grandes crises les nations assurent leur salut. Nous en doutons fort; l'union, l'obéissance, la discipline nous paraissent beaucoup plus propres à faire valoir toutes les forces d'un pays. Nous ne voyons pas que depuis que l'anarchie et la terreur se sont emparées de Madrid, les chefs de l'insurrection carliste se promènent moins à leur aise d'un bout de l'Espagne à l'autre.

Il y a des hommes suivant l'impulsion directe de leur nature humaine.

Ainsi l'Historien, à qui les développements sont permis, peut bien excuser les cruautés commises par les flamands après le triomphe. Il a dit à ses lecteurs que le comte d'Artois avait ravagé le pays depuis Lille, jusqu'à Courtray. Mais le peintre à qui de pareils développements ne sont pas permis, doit chercher dans son génie des contrastes consolans, des oppositions touchantes résultant de la lutte éternelle du bien et du mal, qui reposent l'âme du spectateur et l'attachent à l'horreur mêlée de dégoût, qui inspire toujours la monotonie d'une scène de carnage. Or où est le contraste dans le tableau de M. de Keyser. Il semble en avoir deviné la nécessité; mais il n'a fait que l'indiquer. Les seuls personnages qui ne soient pas tout entiers à l'œuvre de sang, c'est un moine et une femme, et peut-être encore ce jeune homme placé à gauche du boucher dont la belle figure semble n'être là que pour faire ressortir la hideur des traits de l'homme du peuple et dont les gestes sont si indécis, que le spectateur ne peut deviner la volonté qui l'anime.

Il n'y a donc qu'un moine et une femme. Encore la femme est tout à l'égoïsme de sa douleur, qui l'absorbe trop complètement, pour qu'elle ait un cri ou une larme pour le malheureux comte d'Artois. Et sa présence dans ce pandémonium, si elle était agissante, serait rachetée par l'expression satanique de cette horrible vieille, qui se suspend au bras du frère-lai. Il ne reste donc que le moine; le moine, qui supplie le frère-lai et lui crie merci pour le comte. Mais ce moine est trop loin de l'action principale pour que le spectateur ait un moment l'idée que ses prières arrêteront les bourreaux, et d'ailleurs le grincement d'hène qui entr'ouvre les lèvres du frère-lai, prouve assez que celui-ci ne l'écoute même pas. Il n'y a donc pas dans ce tableau un seul contraste consolant qui verse quelque adoucissement dans l'âme révoltée du spectateur. Le démon du carnage gonfle tous les muscles, souffle son haleine de sang dans toutes les narines, et l'on dirait qu'il tournoie au-dessus de toutes ces têtes ivres de meurtre, en criant comme la sanguine de l'écriture: *Affer, affer*; encore, encore! S'il y a de la poésie dans le tableau de M. de Keyser, elle est tout entière dans cette image terrible; mais c'est une poésie cruelle qui fait haïr l'âme et qui la fatigue trop, pour qu'elle s'y complaise, comme dans le ressentiment des émotions tristes et boucées.

Les régimens que gouvernent les sociétés secrètes ne font peur qu'à leurs officiers. La junte de Barcelonne se plaint amèrement de la junte de Malaga qui ouvre les ports de l'Espagne aux marchandises anglaises. Tout est plein de divisions, de récriminations et d'une colère impuissante. Si c'est ainsi que se sauvent les nations nous le verrons bien; mais en tout cas, pourquoi les journaux de Madrid démentent-ils des faits aussi évidens? Ne serait-ce pas que les journaux et le ministère de Madrid sont libres à peu près comme l'est la Reine?

Ce qui est étrange, c'est qu'ici l'opposition se joigne aux journaux de Madrid pour nous accuser de calomnie contre sa révolution espagnole. Au moins le ministère de Madrid et les organes ont-ils pour excuse de leurs déguisemens la tyrannie qui pèse sur eux, la crainte des malheurs qui les menacent. Ils flattent l'anarchie pour n'en être pas dévorés! Mais ici, que peut gagner l'opposition à dissimuler la vérité, quand nos radicaux eux-mêmes l'avouent, la proclament, quand tout le monde la sait et la dit? Apparemment, toute l'Europe ne sait pas, on ne peut lui cacher comment la constitution a été proclamée à Malaga dans le sang et sur les cadavres de ceux qui représentaient l'autorité de la reine! L'Europe ne sait pas comment les soldats qui gardaient la reine lui ont arraché un serment contraire à celui qu'elle avait prêté au statut royal devant des cortès libres et quand la nation n'était pas tombée sous le joug des sociétés anarchiques! L'Europe n'a pas frémé en lisant les affreux détails de l'assassinat du brave et infortuné général Quesada. Torreno, Isturitz, Cordova, menacés d'un pareil sort, ne s'y sont pas soustraits par la fuite; ou tout cela n'est pas de la terreur! L'histoire du sergent Garcia et de son rapide et ridicule avancement n'est pas connue de tout le monde! L'armée n'est pas en proie à la révolte et à l'indiscipline! Les officiers ne sont pas forcés de fuir devant leurs soldats! L'Opposition n'a pas pu lire, hier même, dans un journal radical, le nom de la société qui s'occupe à désorganiser l'armée: la Société Padilla, ou tout cela n'est pas de l'anarchie! C'est nous qui calomnions la révolution espagnole! La sécurité règne à Madrid et l'ordre dans les provinces; le peuple est libre et souverain; la presse dit la vérité sans crainte; l'armée est soumise, et probablement c'est nous aussi qui dissimulons les victoires que tous les jours elle remporte sur les bandes carlistes!

## DÉLIVRANCE DE DUFAVEL.

On lit dans le *Reparateur* de Lyon du 16 :

Cette nuit, à deux heures moins un quart, Dufavel a été extrait de l'étroit réduit où il était retenu depuis 14 jours; l'ouverture de la galerie l'a atteint au côté droit vers le milieu du corps. Aussitôt qu'il a aperçu le jour il s'est élançé la tête en avant, mais les forces lui ont manqué pour engager tout son corps. Le sergent Stey le saisissant alors par les épaules l'a tiré vivement à lui. *Brave sapeur!* s'est écrié Dufavel en serrant violemment dans ses bras, *brave génie!* Ses étreintes étaient si fortes, si convulsives, qu'elles gênaient les mouvemens du sergent, et qu'un éboulement aurait présenté en cet instant les plus graves dangers. Fort heureusement, M. le lieutenant Pardon avait mis tous ses soins à le prévenir, et l'extraction a eu lieu avec plus de succès qu'on n'avait d'abord osé en espérer.

Arrivé dans le puits, on l'y a laissé pendant une demi-heure, après l'avoir recouvert soigneusement d'une couverture. Les docteurs Chinard et Bienvenu étaient là pour tout disposer. On a descendu le fauteuil préparé par ce dernier, et Dufavel, assis commodément et de manière à ne pouvoir se déplacer, a été extrait de la fosse à trois heures moins un quart. Les soldats du génie étaient échelonnés tout le long du puits pour diriger le fauteuil. A la sortie du puits, Dufavel a été reçu par le docteur Bienvenu. Les soldats du génie l'ont porté sur un brancard, recouvert de deux matelats et de couvertures. Les premiers mots de Dufavel, en arrivant au haut du puits, ont été ceux-ci: « Ah! MM. du génie, combien je vous remercie! » Son pouls battait avec force. Le docteur Chinard, qui était descendu dans le puits pour porter les premiers secours, avait aussi constaté cette circonstance. Ces médecins n'ont pas permis à Dufavel de causer. L'air était frais, humide, et Dufavel était en transpiration. On l'a transporté de suite chez Mme. Dufon, qui, ainsi que son fils,

avait mis une chambre, et, pour ainsi dire, toute la maison à la disposition du malheureux que l'on venait de sauver.

Au moment où l'on est parti du puits pour transporter le malade, des cris de *Vive le génie!* se sont fait entendre. M. Chinard, au nom de l'administration municipale, a adressé des remerciemens aux soldats du génie, aux ouvriers, à tous ceux (et le nombre en est grand) qui ont contribué au salut de Dufavel. Ce transport avait quelque chose de triomphal. Le brancard, à côté duquel marchaient les deux médecins, est arrivé à la maison Dufon, escorté par un piquet de soldats sous les armes et précédé par les pompiers armés de torches enflammées; il était porté par six soldats du génie (car ils n'ont voulu abandonner Dufavel que lorsqu'il a été sur le lit où l'ont placé les médecins), et suivi par un grand nombre de personnes qui avaient passé la nuit. A la suite du transport, il y eut un peu d'abattement: le pouls, devenu lent et faible, donnait 40 pulsations. On a fait passer un bouillon chaud. Le pouls s'est relevé peu à peu et a repris son état normal. MM. les officiers du génie sont venus faire leurs adieux à Dufavel, et l'ont laissé aux soins des docteurs. M. Gaignaire, pharmacien, est resté avec eux.

On avait fait avertir la femme de Dufavel, qui est venue aussitôt. Dociles aux avis qu'on leur a donnés, Dufavel et sa femme, qui se sont embrasés en pleurant, ont eu assez de courage pour maîtriser la vive émotion qu'une semblable entrevue devait faire naître. A quatre heures et demie, un léger sommeil s'est emparé du malade. Comme toujours, dans ces circonstances, comme chez les ouvriers de St. Etienne, ce premier sommeil a été accompagné d'un rêve affreux; des soubresauts très forts avaient lieu surtout sur les jambes, les cuisses et le bassin; réveillé en sursaut, Dufavel s'est écrié: « Ah! je rêvais que j'étais pressé davantage. Ce mot s'expliquera facilement quand on saura comment il a vécu pendant quatorze jours dans son souterrain. »

Un second sommeil d'une demi-heure a été encore accompagné de rêveries; cette fois la respiration gênée l'indiquait seule. « C'était, a dit Dufavel, une rivière qu'il traversait et qu'il ne pouvait en venir à bout. »

A cinq heures et demie, il a eu une entrevue avec les sous-officiers du génie qui sont venus, pleins d'émotion, lui serrer la main. Le docteur Bienvenu, qui est resté près de Dufavel n'a pas permis qu'on lui parlât long-temps. Une transpiration abondante s'est ensuite développée. Quelques crampes qui avaient lieu dans les jambes ont été soulagées. Dufavel souffre dans la partie postérieure du corps qui touchait le sable.

Un troisième sommeil a eu lieu à 6 heures, et Dufavel a encore rêvé qu'il tombait dans des précipices. Les jambes ne sont point irritées ni engorgées; seulement on remarque une légère excoriation sur deux doigts du pied droit. Le bien-être qu'éprouve cet homme, couché dans un bon lit, dans un appartement chaud, est indicible.

A six heures et demie, le docteur Bienvenu a ouvert une croisée: le soleil était beau. La vue du jour a fait grand plaisir au malade. « Ah! s'est-il écrié, qu'il y a long-temps que je n'avais vu le soleil! »

A sept heures, les ouvriers qui ont travaillé à sa délivrance ont voulu aussi lui dire bon jour et lui témoigner leur contentement de le voir sauvé. Cette entrevue n'a duré qu'une minute. Aucun accident ne vient contrarier une position si heureuse, et tout fait espérer que Dufavel pourra être transporté chez lui dans la soirée.

Il est neuf heures; Dufavel ne se réveille que pour prendre quelques gorgées d'un léger bouillon. Il a transpiré abondamment et le docteur vient de lui enlever le lambeau de chemise qui le recouvrait à peine dans son réduit. Comme son pantalon, elle était enduite d'une couche grasse et graveleuse, due au sable qui s'était insinué sous ses vêtements en tombant sur sa tête.

On écrit de Rouen, le 6 septembre:

« Le quartier Martainville était hier en émoi; dès six heures du matin, un nommé Vernetuit, employé à la charité, était venu en chemise, de la rue du Ruissel, où il demeure, dans la rue du Chandron, chez un de ses amis, avec lequel il avait diné dimanche. Le malheureux, encore si calme la veille, était attaché de folie furieuse; il était armé d'un couteau dont il menaçait quiconque l'approchait, persuadé

fait et son tableau y aurait gagné par le contraste. Encore une fois à l'artiste seul appartient le secret de sa composition et nous n'aurons jamais la prétention de dire comment il aurait pu mieux faire. Nous ajouterons cependant une réflexion qui prouvera par un exemple comment l'effet du tableau aurait pu être plus grand. Toutes les épées étant suspendues sur la tête du comte, l'intérêt que son sort doit inspirer au spectateur, loin de s'accroître de la certitude de sa mort, s'affaiblit par cette seule raison qu'une leur même d'espion ne tient pas l'esprit en haleine; mais puisque le comte d'Artois avait montré un chevalier à qui remettre son épée, si le peintre nous avait montré un cherchant à se faire jour au milieu des hommes du peuple, pour sauver le prince, M. de Keyser ne croit-il pas que ce épisode, qui aurait tenu l'âme du spectateur en suspens, aurait puissamment contribué à intéresser le spectateur en faveur d'une situation devenue éminemment dramatique? Cet exemple, je ne le cite que pour démontrer le tort que l'absence des contrastes fait à la composition de M. de Keyser.

En résumé, il n'est peut-être pas au salon d'œuvre plus remarquable que celle de ce jeune peintre. Ce début, plus étonnant peut-être encore que celui qui l'a fait connaître tout à coup, lui assure une place au premier rang parmi les peintres de l'école flamande. Ce qui lui reste à développer, c'est avant tout le sens poétique de l'art. Chez lui toutes les qualités sont en germe. Il y a devant lui un bel avenir, derrière lui un glorieux passé à l'âge où d'autres étudiants encore. Si, comme nous l'espérons, il est dévoré au fond de son cœur de cette inquiétude et de ce mécontentement des véritables artistes, qui croient n'avoir jamais aussi bien fait qu'ils feront, il cherchera, dans le silence de l'atelier, à reconnaître sa force, en fermant l'oreille aux transports qu'excite sur son beau début; il fera la part de l'admiration que la sympathie du public accorde à ce qui est imprévu; et il ne sortira de ce recueillement, que pour mettre sous les yeux de la foule, des progrès dignes de son éclatante apparition. Car il est entré de bonne heure dans une admirable route, et s'il écoute la voix inconnue qui crie à l'artiste: *Marche, marche*, il est désigné par son talent à être l'un des élus qui porteront sur leur front l'aurole de la peinture flamande.

qu'on voulait l'arrêter. Ses parents, accourus après lui, étaient parvenus à le ramener à son domicile sans aucun accident fâcheux, mais non sans qu'il eût grandement effrayé l'ami qu'il était venu trouver; ainsi que sa femme.

Vers midi, il est revenu une seconde fois, toujours armé de son couteau et tout couvert de sang, provenant d'une saignée récente qu'il s'était ouverte ainsi que de blessures au cou, que les uns attribuaient au couteau qu'il portait, et les autres à des saignées qui lui auraient été posées dans la matinée à la suite de son premier accès. Ce fut alors que la scène prit un caractère plus dangereux pour la femme de l'ami de Vernetuit; celui-ci monte chez elle, il la trouve seule, lui ordonne de tirer les verrous de sa porte, et la menace de mort à plusieurs reprises, lui reprochant amèrement, en lui montrant la hache dont sa bouche écumait, de l'avoir empoisonné dans la dîner de la veille.

La pauvre femme tremblait; elle parvient cependant à ouvrir la porte, et se sauve en appelant à son secours; Vernetuit la poursuit et est saisi, dans l'escalier, par deux appariteurs de police qui, après l'avoir laissé échapper et repris dans la rue du Rosier, l'ont reconduit chez lui, où on l'a gardé avec soin, les deux médecins qui ont été appelés ayant déclaré que si on le conduisait à l'hospice on aggraverait sa maladie, qui, selon eux, ne doit durer que quelques jours.

Cet homme était tombé à l'eau il y a un mois environ; cet accident avait déjà affaibli son cerveau; mais ce qui a, dit-on, contribué à le rendre entièrement fou, c'est la crainte qu'il a eue d'être arrêté pour s'être approprié quelques menus morceaux de réglisse tombés des caisses qui les contenaient pendant son travail sur le port. Aussi a-t-il paru voir avec bien du plaisir que les appariteurs le reconduisaient chez lui, ainsi qu'il le leur avait demandé.

On doit se féliciter qu'il ne soit arrivé aucun malheur, d'autant plus que la maison où Vernetuit s'est rendu est toute voisine de la salle d'asile; on tremble à la pensée que ce furieux eût pu s'introduire au milieu de la population enfantine de cet établissement. Heureusement, tout le monde en a été quitte pour la peur.

P.S. Nous apprenons que le malheureux est mort deux jours après, par suite d'une blessure qu'il s'était faite dans un de ses accès.

**BELGIQUE.**

**Bruxelles, 20 septembre (trois heures).** — Aujourd'hui liquidation, elle s'est bien passée. La reprise marquée d'Amsterdam, et la baisse peu forte de Paris, avaient donné une impulsion ascendante à nos cours en actif. On a fait 24 3/8 1/2 et même 5/8 au comptant, le terme offert à 24 3/8, mais Anvers ne répondant point à ces dispositions, les prix sont tombés à 21 1/8 argent au comptant et papier pour le courant du mois.

M. le ministre de l'intérieur a communiqué hier à la chambre syndicale, son avis favorable aux actions des sociétés en commandite et autres non cotées. MM. les agents de change ont donné avis de cette décision aux intéressés, et l'ont exécutée dès aujourd'hui. Ainsi disparaissent des dissentiments d'opinions, amenés par l'ambiguïté des lois sur la matière; car, de part et d'autre, il y avait le même désir de constater régulièrement les fluctuations du crédit public et privé.

Dans la cote officielle du jour, figurent: *Brasseries* 109 P., *Librairies* Hauman 422.

Après la cote: actif 24 1/8 argent au 25, 24 papier fin courant.

**Anvers (2 heures).** — Ardoin 24 1/8 1/4 1/8 1/4 argent, beaucoup d'affaires.

**Amsterdam, 19 septembre.** — Dette active 2 1/2 p. c. 52 1/4 53 1/8 53, 5 p. c. 100 1/2 101; billets de chance 22 3/16 9/16 1/2, syndicat 95 1/2 96, société de commerce 473 1/8, Ardoin pièces de 85 livres 25 1/8 26 1/4 26, grosses pièces 24 7/8 25 7/8 3/4, différée 9 3/4 10 1/4 1/8, passive 8 7/8, brésiliens 84 1/2.

Revu son arrêté du 22 août, M. le ministre de l'intérieur vient de nommer, par arrêté du 17 de ce mois, les membres de la commission chargée de décerner les prix et médailles pour le concours du tir à l'arc, à l'arbalète et à l'arquebuse qui auront lieu à Bruxelles à l'occasion du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de septembre 1836. Sont nommés: MM. Rouppe, bourgmestre de Bruxelles, président; le baron Vanderlinden-d'Hoogvorst, inspecteur général de la garde-civique du royaume, le général Nypels, commandant en chef de la garde civique de Bruxelles; Duchêne, secrétaire-général du gouvernement provincial; Wacelaer, secrétaire de la régence de Bruxelles.

Il n'était bruit, dans la journée d'hier, à Bruxelles, que de troubles survenus à Mons dans la journée du 18 septembre. Voici ce que notre correspondant nous mande à ce sujet:

Mons, le 19 septembre.

Notre ville a été hier soir le théâtre d'une rixe dont les conséquences auraient pu être fatales. Voici les faits: vers huit heures du soir, trois individus dont les démarches semblaient annoncer un état d'ivresse, parcouraient les rues de Mons et étaient suivis par des enfants. Ces hommes coururent après l'un de ces enfants et le frappèrent, l'un deux jeta sa canne sur ce petit attroupement en disant: Il n'y a que de la canaille à Mons! et tous les trois se rendirent au café Pierart, sur la Grand-Place, où ils furent suivis par un rassemblement attiré par les propos qu'on avait entendus sortir de leur bouche. L'un de ces individus est lieutenant d'artillerie, et se nomme Minten; il commande les deux batteries en garnison à Mons.

Vers huit heures et demie, ils sortirent tous les trois du café et furent suivis par un assez grand nombre de personnes: plusieurs agents de police qui étaient arrivés sur le lieu de la scène, crurent prudent de les faire entrer au corps-de-garde et empêchèrent la foule, qui augmentait, d'y pénétrer.

Le lieutenant ne voulut pas rester longtemps dans le corps de garde et se fit accompagner chez lui par quelques agents, en annonçant qu'il allait faire monter à cheval les hommes de ses deux batteries pour chasser cette canaille. Une partie du rassemblement le suivit, arrivé près de l'Hôtel des Pays-Bas, rue de Nimy, il reçut un coup de pierre à la tête qui le fit choir; il se releva aussitôt et voulut se jeter sur ceux qui le

suivaient, mais on le reconduisit chez lui sans autre accident. Pendant la route, il disait qu'il allait ordonner à ses militaires de monter à cheval pour dissiper les attroupements qui s'étaient formés sur la Grand-Place.

En effet, il arriva bientôt à la tête d'une vingtaine d'hommes qui accoururent au grand trot sur la place, et fit charger à plusieurs reprises les attroupements le sabre en main, mais sans blesser personne. La foule irritée jeta des pierres aux soldats et leur adressa des injures. Le major de place accourut sur les lieux, fit descendre de cheval le lieutenant qui commandait les charges, et le fit conduire au corps-de-garde de police, d'où il sortit par ordre du commandant de la place, pour être transféré à la prison militaire.

Un lieutenant de la 13<sup>e</sup> batterie vêtue de la petite tenue, se trouvant rue de Nimy, au moment où la police reconduisait chez lui l'officier contre lequel s'élevaient tant de rumeurs, fut attaqué et désarmé par la foule, qui lui cassa le fourreau de son sabre. La police avertie, alla de suite à son secours, le dégagea et l'accompagna jusqu'au corps-de-garde.

A minuit tout était rentré dans l'ordre.

**LIÈGE, LE 21 SEPTEMBRE.**

Les prix de la houille continuent à baisser, et on a pu voir, ces jours derniers que dans quelques localités, les usines ne pouvaient plus se procurer du charbon qu'avec une certaine difficulté. La cause du renchérissement de ce puissant et indispensable moteur de l'industrie est principalement, semble-t-il, dans le développement qu'a pris chez nous la fabrication du fer. Ce fait de l'élévation rapide du prix de la houille, mérite d'appeler l'attention.

Nous avons lu, il y a quelques jours dans une feuille qui s'occupe spécialement d'industrie et de commerce, que des membres des sociétés charbonnières, récemment formées, et un certain nombre d'industriels s'étaient réunis à l'effet d'aviser aux moyens de mettre l'exploitation de la houille au niveau des nouveaux besoins du pays. Nous apprenons que, dans notre province, plusieurs propriétaires qui, il y a quelques années, avaient établi des bures de 100 ou 150 pieds de profondeur pour exploiter les couches les plus voisines de la surface du sol, s'apprentent à réclamer auprès des chambres et du gouvernement des modifications à la législation sur les mines.

Les pétitionnaires font valoir à l'appui de leurs réclamations des considérations d'intérêt général, ils invoquent la nécessité de tenir le prix du charbon à la portée de toutes les industries et des diverses classes de la population.

Le meilleur moyen à employer, selon eux, c'est d'établir d'après le taux moyen dans nos diverses provinces, une échelle du prix de la houille, et une fois ce prix arrivé à un taux fixé, il serait accordé à tous les propriétaires de la surface des terrains non concédés, la permission d'extraire les premières couches de la mine, faculté qui serait retirée quand le prix des charbons se trouverait redescendu à un taux à déterminer par la loi.

Ainsi, ajoutent les pétitionnaires, on ménagerait les intérêts des grandes exploitations, qui sans doute, considérées sous le rapport de l'extraction complète de la mine, sont les plus avantageuses au pays: elles pourraient compter sur des bénéfices de nature à satisfaire les capitalistes, et le prix du charbon ne pourrait jamais s'élever outre mesure.

Nous n'avons point l'intention de nous prononcer dans la question. Mais, comme nous venons de le dire, la matière nous semble très importante et de nature à appeler l'attention du gouvernement et des amis du pays.

Les journaux anglais annoncent la proclamation de la constitution de 1820 en Portugal. (V. Londres).

On annonce qu'une nouvelle réunion préparatoire pour les élections provinciales a eu lieu. Parmi les noms nouveaux mis en avant on cite ceux de MM. Ferdinand Pirlot, vice-président de la chambre de commerce, Lombard, professeur à l'université; Max. Lesoinne, industriel; De Bassompierre, usinier; Watrin Dardespinne.

Nous étions bien informés quand nous avons annoncé la nomination de M. Vieillevoit aux fonctions de directeur de l'académie de peinture de Liège. Voici ce que porte aujourd'hui le *Moniteur*:

Par arrêté royal du 9 septembre, la décision prise, le 26 février dernier, par la régence de la ville de Liège, et par laquelle elle a nommé le sieur Vieillevoit (B.) directeur de l'académie des beaux-arts de cette ville, est approuvée.

Un arrêté royal de la même date autorise le conseil communal de la ville de Liège à redresser la rue St. Remy et la place St. Jacques, conformément au plan annexé à cet arrêté.

Un arrêté royal du même jour autorise le conseil communal de la ville de Liège à ouvrir une rue de dix mètres de largeur, qui se dirigera en ligne droite du quai d'Avroy jusqu'au chemin du grand Jonckeu, sur un terrain dépendant de l'ancien hôtel d'Argenteau, que le propriétaire offre de céder gratuitement à cette fin.

Le sieur Oury (G.) est démissionné de ses fonctions de garde-général des eaux et forêts.

Le sieur Bastien (J.B.), actuellement brigadier des forêts, est nommé garde-général des eaux et forêts au cantonnement de Mariembourg, inspection de Dinant.

Depuis deux jours environ 40 navires sont entrés dans le port d'Anvers.

Daniel Case, condamné à la peine capitale, à Ilchester (Angleterre), essaya l'avant-veille du jour fixé pour l'exécution, d'échapper aux horreurs du supplice en se noyant dans un seau d'eau. Il se mit à genoux devant un seau rempli d'eau, s'y plongea la tête en se cramponnant fortement, et il est probable qu'il aurait eu assez de courage, pour accomplir son funeste dessein, si le seau ne se fut renversé.

On parle de vastes constructions et d'ateliers qui seraient

construits à Malines pour le service du chemin de fer. On dit aussi que le commerce de Malines a arrêté le projet de rendre cette ville port de mer en creusant un immense bassin, capable de recevoir les navires du plus fort tonnage, dans des terrains très rapprochés de la borne milliaire, de sorte que les expéditeurs de marchandises auraient le choix pour leur transport, soit par eau vers la mer ou vers Louvain, soit par les chemins de fer.

**DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE.** — *Le bouquet des vins est un éther.* — M. J.-B. Van Mons, notre célèbre chimiste et horticulteur, nous fait l'honneur de nous communiquer une nouvelle scientifique fort importante, extraite d'une lettre que lui écrit M. de Koninck du laboratoire de M. Liebig, où se trouve aussi Pelouze (MM. Liebig et Pelouze sont sans contredit les premiers chimistes de l'époque actuelle), sous la date de Giesen, le 12 septembre.

Le bouquet des vins est un éther particulier, ayant pour *salificateur* un acide nouveau. Les éthers-sels ne sont autre chose que du gaz d'éclairage uni à de l'eau et à une matière aigre. L'éther ordinaire est formé par la même union du gaz d'éclairage et de l'eau, mais sans matière aigre. « Vous savez, dit M. de Koninck, que les vins ont un bouquet. Vous le savez certainement puisque je vous vois employer le sens de l'odorat avant celui du goût pour juger d'un vin.

Eh bien, vous ne vous êtes jamais douté que vous flairiez un éther. Cet éther contient un acide organique nouveau, cristallisable et assez volatil, et de l'éther ordinaire. Je ne sais pas encore comment on nommera ce nouvel éther, ni quelle est la composition de l'acide. L'éther surnage sur l'eau comme l'éther ordinaire. Il a l'aspect d'une huile tenue. Il est très-volatil. Voilà une découverte que MM. Liebig et Pelouze viennent de faire au moment où je vous écris.

La France seule, ajoute M. Van Mons, a des vins à vrai bouquet et elle n'en a que deux sortes, les vins de Bourgogne et de Champagnes rouges. D'autres ont bien une odeur distinctive, mais ne sont pas des vins particuliers. Ce sont des vins généraux modifiés par une influence spéciale. Le bouquet est le produit de la localité où le vin fermente en cuve et sur pièce. Les moûts des vins de Bourgogne et de Champagne fermentant hors de la limite où la localité réagit, ne donnent pas de ces vins, mais des vins vulgaires. Il en est de même de nos bières à bouquet et qu'on nomme spéciales, parce qu'elles ne peuvent être brassées hors de certains lieux donnés, et pour les distinguer des bières générales, leurs analogues, mais dépourvues de bouquet, et qui peuvent être brassées partout.

Les bières spéciales (faro, bières de Diest, d'Hoegaerde, de Tirlemont, de Louvain, peeterman quand on pouvait encore en brasser) deviennent générales à la distance d'un pas de la localité qui leur est propre. Les bières générales, brassées sous l'influence d'une localité, deviennent spéciales. Ainsi de la bière de Louvain brassée à Bruxelles ou ailleurs, devient bière blanche de Bruxelles, qui est générale; et vice versa, de la bière blanche de Bruxelles brassée à Louvain, devient bière de Louvain. Les mêmes ingrédients et les mêmes procédés donnent par conséquent des bières du tout au tout différentes. Sans doute que le bouquet de nos bières spéciales se composera, comme celui des vins spéciaux, d'un éther particulier et qui sera différent de celui des vins. Chaque vin et chaque bière auront peut-être leur éther propre. M. de Koninck à son retour s'occupera du bouquet de nos bières.

Cette découverte, dit en terminant M. Van Mons, aura du retentissement dans plus d'une classe de la société, elle apprendra aux gourmets que le vin de leur prédilection doit son éminente qualité à une drogue, et comme une composition d'éther peut toujours être obtenue identique, ce fait conduira à donner du bouquet à des vins, au reste bons, qui en sont dépourvus, aux vins belges... par exemple. (Union.)

**ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 20 SEPTEMBRE.**

**Naisances:** 4 garçons, 1 fille.

**Décès:** 2 garçons, 1 fille, 4 femme; savoir: Marie Catherine Habran, âgée de 55 ans, fripière, rue Saint-Eloy, épouse de Simon Jaquet.

**THEATRE ROYAL DE LIEGE.**

Demain jeudi 22 septembre, 42<sup>e</sup> de l'abonnement.

La troisième représentation de *PECLAIR*, opéra en 3 actes.

Au premier jour: la première représentation des *DEUX REINES*, opéra; la première de la reprise de la *MUETTE*, grand opéra en 5 actes, ornée d'un nouveau Vésuve; la troisième représentation d'une *DAME DE L'EMPIRE*, vaudeville; et la première de la *MARQUISE DE PRÉTINTAILLE*.

En attendant: *ROBERT LE DIABLE*, grand opéra; le *LUTHIER DE VIENNE*, opéra comique.

**ANNONCES ET AVIS DIVERS.**

**POUR CAUSE DE DÉPART. A VENDRE**

UN SUPERBE COUPÉ ayant peu roulé. S'adresser quai d'Avroy, n° 621. 73

La PLACE de CONCIERGE à la SOCIÉTÉ D'AGRÈMENT, Place Verte, à Liège, étant VACANTE, les personnes qui désirent y concourir, peuvent s'adresser pour en connaître les conditions, chez M. Grandjean, receveur principal des taxes municipales, rue au Potay. 926

AU MAGASIN, PLACE VERTE, N° 780, A LIÈGE.

On trouve UN ASSORTIMENT de QUELQUES MILLES CHALS BROCHÉS et IMPRIMÉS depuis le prix le plus bas jusqu'au prix le plus élevé. UN ASSORTIMENT de SOIERIE en GROS de NAPLE, marceline, poul de soie, satin tarc, soie écossaise en toute couleur et qualité; grand assortiment de soie noire en deux aunes larges. Echarpes, colliers, fichus, foulards, cravates de soie noire et de fantaisie. Quelques cents pièces bengaline et cotonette fine à carreaux les dessins les plus nouveaux. Merinos broché et imprimé et uni en toute qualité. — Mille caleçons et gilets confectionnés en flanelle depuis fr. 2 50, jusqu'à fr. 15, idem Jupons, gilets, caleçons en laine de France, en laine de France, tissé et tricoté. Bas de laine de France pour femmes, hommes et enfants. Très grand assortiment, idem tricoté. — Bas, chaussettes et gants de soie et demi soie à jour et uni, et toujours quantité de marchandises achetées au dessous du cours. Le tout au prix le plus bas possible. Un dépôt de couvertures de laine fine.

A LOUER POUR LE PREMIER MARS 1837.

MARDI 11 octobre 1836, à neuf heures du matin, la COMMISSION DES HOSPICES DE LIÈGE exposera en location, dans la salle de ses séances, rue Féronstrée; 13 perches JARDIN POTAGER en Cornillon, tenues par J. Louis Bienvenu, et 26 perches houblonnière, par J. Simonis et J. Declay. — Jeudi 13, 14 perches houblonnière à Bressoux, par H. J. Fraigneux; 22 perches pré à la Haute-Droixhe, par la veuve G. Pirote; 87 perches pré et terre à la Haute-Droixhe; par la même; et 21 perches de terre à la Haute-Wez, par J. J. Josse. — Et vendredi 14 octobre, un jardin avec cabinet, rue Frère-Michel, tenu par F. Bourgeois; un jardin avec cabinet, par J. J. Legraye; et un jardin garni d'arbres à fruits, avec manoir du jardinier, étable et autres bâtiments, situé à Ste. Agathe, faubourg St. Laurent, et tenu par G. J. Cocagne; 78 perches en 2 pièces, à Bieret et à Lanremange, par P. L. Geelen.

S'adresser pour les conditions au bureau de la recette des-dits hospices.

Par EXPLOIT du vingt septembre 1836, M. Jean Baptiste Albert Vandencruyce, propriétaire, domicilié à Bruxelles, rue Royale, ayant fait élection de domicile en la demeure de M. G. R. Bertrand, avoué, sise à Liège, rue St. Séverin, n° 53, a fait faire commandement à M. Henri Bellefroid-Vanhove, dont le domicile et la résidence actuels sont inconnus, en vertu d'un jugement rendu par le tribunal de commerce séant à Liège, le vingt-un juillet dernier, de lui payer: 1° La somme de cinq mille trois cent trente huit francs quinze centimes, montant des condamnations principales prononcées par le jugement pré rappelé; 2° Celle de trente francs soixante dix centimes pour dépens y liquidés; et 3° Celle de cinquante-sept francs quinze centimes pour coût dudit jugement, sans préjudice d'autres dds, droits, actions, intérêts, frais et dépens postérieurs et mises d'exécution, en lui déclarant que, faute de paiement, il sera procédé à la saisie de ses meubles et effets.

Pour extrait certifié véritable:

J. N. DEGUELDRE.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

1° D'UNE

BELLE FERME

D'ORIGINE PATRIMONIALE.

Située à FALL ET MHEER, entre Maestricht et Tongres, à portée de la chaussée et à trois lieues de Liège, composée de bâtiments dans le meilleur état, construits en pierres, couverts en ardoises et thoules et de 67 bonniers de vergers, prés et terres d'excellens fonds.

2° D'UNE RENTE de 14 SETIERS D'EPEAUTRE due par Jean Voss et Consorts de Fall, Sichein et Boler.

Cette vente d'abord fixée au 25 août, a été remise et aura lieu en plusieurs lots, le vendredi 7 octobre prochain, à 9 heures du matin, en l'étude et pardevant le notaire VANDENBOSCH à Tongres. On aura grande facilité de paiement.

S'adresser pour voir les lieux à J. DUMONT, fermier, et audit notaire pour plus amples renseignements, ainsi qu'aux notaires DUSART à Liège et LEROUX à Visé.

AGENCE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE.

BUREAU DE CONSULTATIONS POUR LES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE COMMERCE,

DIRIGÉ PAR JEAN-JOSEPH PICARD, ANCIEN JUGE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIÈGE,

RUE DE LA RÉGENCE, N° 922, A LIÈGE.

L'AGENCE se charge: Des placemens de fonds dans les sociétés commerciales par actions; sur billets et sur immeubles; De la négociation des fonds publics, nationaux et étrangers; De la vente et de l'achat des propriétés mobilières et immobilières; De l'administration des biens, de la recette des revenus ou rentes; De la liquidation des successions et des abandons volontaires ou judiciaires; Des réclamations près des administrations civiles et militaires, tant à Liège, qu'à Bruxelles, Paris, etc. Le bureau de consultation donne son avis sur toutes les questions de commerce; il plaide ou fait plaider près des tribunaux les seules affaires commerciales contentieuses, sur lesquelles il donne un avis favorable. Nota. On ne reçoit que les LETTRES AFFRANCHIES.

Le VENDREDI 23 de ce mois, à 10 heures, on vendra aux enchères publiques, par le ministère du notaire PAQUE, devant M. le juge de paix des cantons du Nord et de l'Est de la ville de Liège, au bureau de ses séances, rue Neuve derrière le Palais:

DEUX PIÈGES DE PRÉ,

Contenant 31 perches 68 aunes, situées au chemin des Xhorrés, commune de Jupille, joignant de deux côtés à Mme. la baronne Defloon, et des deux autres à des chemins. Aux conditions que l'on peut voir audit bureau et en l'étude du notaire.

MINISTÈRE DES FINANCES.

ADJUDICATION de 1500 mètres de DRAP VERT, 4000 mètres de DRAP MARENGO, 300 mètres d'ÉCARLATE et 200 mètres de DRAP BLEU pour l'administration de la masse d'habillement de la marine.

L'adjudication des fournitures ci-dessus désignées aura lieu le 27 septembre 1836, à une heure après-midi au ministère des finances où l'on peut prendre inspection des échantillons types et du cahier des charges tous les jours, le dimanche excepté, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de relevée.

Les soumissions sur timbre et cachetées seront remises dans la boîte à ce destinée au plus tard le jour susdit à l'heure précitée.

Tout fabricant qui voudra prendre part à l'adjudication, devra joindre à sa soumission un certificat tant de l'autorité locale du lieu de son domicile, que de celle où ses deux cautionnaires sont domiciliés, le dit certificat constatant que le soumissionnaire et ses cautions offrent toute garantie. — Bruxelles, le 30 août 1836.

Pour le ministre des finances.

Le secrétaire général par interim. (signé) DUJARDIN.

Des APPRENTIS peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

En VENTE chez P. J. VOGLET, rue de l'Empereur, n. 20, à Bruxelles, et dans les dépôts de la Société, à Verviers, chez M. Fassin, chef du commissariat de district; à Arlon, chez M. Prat, chef de bureau au gouvernement provincial; à Alost, chez M. Bruneau, avocat; à Liège, chez M. Lenoir, libraire; à Fontaine-l'Évêque, chez M. Leroy, instituteur; à Tournay, chez M. Broquet, juge; au Roeux, chez M. Pourbaix, instituteur.

OUVRAGES EN VENTE:

- Petit Almanach Belge, pour 1836. 10
Alphabet. 10
Premier livre de lecture. 25
Les petits livres du Père Lami, 2 vol. avec grav. 35
Les œufs de Pâques. 20
Arithmétique élémentaire. 1re partie. 20
Grammaire française élémentaire. 35
Géographie élémentaire. 25
Géographie de la Belgique. 45
Elémens de Chronologie et d'Histoire. 20
La Science du Bonhomme-Richard. 20
Maître Pierre, entretien sur la Physique. 25
Notions élémentaires d'économie politique. 25
Simon ou le Marchand Forain. 35
R. binson dans son île, avec grav. 30
Antoine et Maurice. 35
Le bon Fridolin et le méchant Thierry, 2 vol. 60
Découverte de l'Amérique, par Campe. 50
Mémoires de Silvio Pellico. 60
Constitution de la Belgique. 65
Traité sur les Outils et les Machines, par Babbage. 35
Michel Lambert, ou l'Economie domestique. 50
Conseils sur la Santé, ou Hygiène industrielle. 25
Minéralogie populaire. 25
Histoire abrégée des Inventions et Découvertes. 30
Histoire du petit Jacques. 20
Les Fables d'Esopé, avec grav. 20
Arithmétique élémentaire. 1re partie. 20
Elémens d'Astronomie, ou Introduction à l'étude de la Géographie. 60
Almanach Belge pour 1836. 50
Almanach Belge (en flamand) pour 1836. 50
L'Ami des Écoliers, unité de l'allein. de Willmsen. 40
Découverte de l'Amérique, 2e partie. 50
Économie industrielle de l'ouvrier. 50
M. M. les instituteurs jouissent d'une remise de 15 p. cent. Les envois se font en remboursement par l'administration des messageries Van Gend et compagnie. Tout envoi d'une valeur de 20 francs et au-dessus est affranchi par la Société.

La COMMISSION ADMINISTRATIVE des HOSPICES CIVILS de LIÈGE, mettra le mercredi 5 octobre 1836, à 8 heures précises du matin, en ADJUDICATION publique au rabais, par soumissions, puis de vive voix et à l'extinction des feux, à la salle de ses séances, LA FOURNITURE d'une quantité considérable de pommes de terre de trois qualités: CORNES DE GATTE, BOULETS et CANELLES, en plusieurs lots. Le cahier des charges est à voir, tous les jours de 9 heures à midi, au secrétariat de ladite commission où les soumissions devront être remises au plus tard la veille de l'adjudication. Les seuls soumissionnaires seront admis à concourir. 980

BOURSES.

PARIS, LE 19 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another item. Includes 'Cinq pour cent', 'Trois pour cent', 'Nap. Cert. Falc.', 'Esp. D. ac. 5 %', 'Esp. D. diff. s. int.', 'Dt. pas. s. int.', 'Belg. Empr. 1831', 'Banque de Belg.'.

LONDRES, LE 17 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another item. Includes '3 % consolidés', 'Bel. em. 1832 C. D.', 'Holl. Dette active', 'Portugais 5 p. c.', 'Id. 3 p. c.', 'Espagne. Cortès', 'Dit. différés', 'Passives', 'Russie', 'Brésil. Empr. 1834'.

AMSTERDAM, LE 19 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another item. Includes 'Holl. Dette active', 'Dito 2 1/2 %', 'Dit. différés', 'Billet de change', 'Syndic. d'amort.', 'Soc. de comm. P.-B.', 'nouvelle', 'Russie, H. et C. 5', '1829, 5', 'Inscr. au gr. livre', 'Certif. à Amst.', 'Pologne. L. fl. 300f.', 'Lots de Rd. 50 f.', 'Espagne. E. Ard.', 'Dito grad.', 'Dette différ. anc.', 'nouv.', 'passive', 'Autriche. Métal. 5'.

ANVERS, LE 20 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another item. Includes 'ANVERS. Det. activ.', 'Det. différ.', 'Emp. de 48 mill.', 'HOLL. Dette active', 'Rente remboursab.', 'AUTRICHE. Métall.', 'Lots de fl. 100.', 'de fl. 250.', 'de fl. 500.', 'POLOG. Lots d. 300.', 'BRÉSIL. E. à L. 1824', 'ESPAG. Empr. 1831', 'D. diff. 1834', 'Dit. p. 1834', 'Dette diff.', 'NAPLES. Cert. Falc.', 'ÉTAT-RO. Lev. 1832.', 'à An. 1834.', 'Amst., c. jours', 'Rotterdam. Idem', 'Paris. Idem', '2 mois', 'Lond. pr. Estr. c. j.', '2 mois', 'Ham. p. 40 Hb. c. j.', '2 mois', 'Bruxelles et Gand', '14 p. c. perte'.

CHANGES.

Table with 3 columns: Item, Price, and another item. Includes 'Amst., c. jours', 'Rotterdam. Idem', 'Paris. Idem', '2 mois', 'Lond. pr. Estr. c. j.', '2 mois', 'Ham. p. 40 Hb. c. j.', '2 mois', 'Bruxelles et Gand', '14 p. c. perte'.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 20 SEPTEMBRE 1836.

Notre bourse a été assez ferme aujourd'hui en fonds espagnols. Ardoin ouvert 24 1/2 5/8 3/8 1/4 et reste 24 1/4 A au comptant. Primes à un mois 27 dont 4 % cours.

BRUXELLES, LE 20 SEPTEMBRE.

Table with 3 columns: Item, Price, and another item. Includes 'Dette active', 'Emp. R. s. fin cour.', 'Emp. de 30 mill.', 'Emp. de c. v. 1832.', 'Act. Société Gén.', 'So. de Com. de cv.', 'Ban. de Belgique', 'So. du c. de S.-O.', 'S. Hauts-Four.', 'Bauq. fonc.', 'S. du Cha. Flenu.', 'Wasme-Morua.', 'Selsina.', 'Société nationale', 'Levant de Flenu.', 'Charb. d'Ougrée', 'Sars-Longchamps', 'Chemin de fer', 'Bourm. des Vennes', 'Châtelainau', 'St.-Leonard', 'Verreries Charleroi', 'Espérance', 'Dette active. Hol.', 'Synd. d'amort.', 'Lost. r. av. coup.', 'Inscrip.', 'Métalliques', 'Naples', 'Emp. Ard. 1835.', 'D. différés', 'Id. 1835.', 'Brésil Rotsch.', 'Rome'.

VIENNE, LE 9 SEPTEMBRE.

Métalliques, 103 9/16. — Actions de la banque, 1347 1/2.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 19 ET 20 SEPTEMBRE.

Le brick anglais Brutus, ven. de Rio Janeiro, ch. de 1630 ballas café. — La galj. rost. Carl Frederik, ven. de Riga, chargé de bois. — Le koff belge Vr. Anna, ven. de Liverpool, ch. de 432 tonn. sel de roche, 70 ball. coton, 42 p. bois. — Le brick east. Mary et Betty, ven. de Riga, ch. de bois. — Le pl. belge Siren, ven. de Londres, ch. de 255 sacs café, 445 c. thé, 4 bq. vin, 23 c. sucre, 87 b. coton, 46 tonn. plomb. — Le ever danois Anetta, ven. de Nyvel, ch. de colza. — Le koff kuiphauser Vriendschap, ven. de Riga, ch. de bois. — Le koff hanovrien Ignatius, ven. d'Elzeneur, ch. de graine de navets. — La galjace danoise Louisa, ven. de Kiel, ch. de gr. de navets. — Le brick norvégien Moglestuc, ven. de Gothenbourg, ch. de bois. — Le koff hanovrien Antina, ven. d'Emden, ch. d'avoine. — Le koff hanovrien Johannes, ven. de Stettin, ch. de graine de navets. — Le koff oldenbourgeois Bruderschaft, venant de Memel, chargé de graine de navets et de lin.

PLACE D'ANVERS, LE 20 SEPTEMBRE.

VENTES. Sucre brut. — 80 caisses Havane blond, prix non cité. Sucre raffiné. — 5,000 kilo. loms, sans indication de prix. Café. — Assez ferme, mais sans transactions importantes; on a cité 200 ballas Brésil de 32 à 32 1/4; 100 ballas St-Domingue, prix divers; 150 ballas Batavia, idem. Riz. — 164 ballas Bengale, à fl. 9 1/8. Coton. — Les prix se maintiennent; les transactions en sont très-minimes.

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.